Championnats suisses de course de montagne
Adelboden, dimanche 27.09.2020

Concept de protection COVID-19

Le concept de protection repose sur le concept de protection cadre des courses à pied de Swiss Running

1. Bases

- Toutes les personnes présentes (participants/es, aides, spectateurs/trices, employés/es des médias, sponsors, partenaires) s'engagent, dans l'intérêt de la course à pied et vis-à-vis de l'ensemble de la population, à respecter le concept de protection de manière solidaire et avec un degré d'auto-responsabilité élevé, et de mettre en œuvre les mesures nécessaires de manière conséquente.
- Seules les personnes en parfaite santé, n'ayant jamais été malades ou ne présentant pas des symptômes de la maladie ou du covide-19 ou n'ayant pas été en contact avec des personnes malades peuvent être présentes lors de l'événement. Les personnes particulièrement vulnérables doivent respecter les directives spécifiques de l'OFSP.

2. Arrivée/Départ

- Les exploitants sont responsables de fixer des mesures de précaution dans les transports publics (par ex. le port de masques de protection).
- Suffisamment de places de parc sont à disposition vers la zone de départ des actifs (taxe CHF 5.-).

3. Infrastructure

a) Remise des dossards
Les dossards peuvent être retirés dans la zone de départ.

b) Transport des bagages
Les bagages sont transportés gratuitement en train du départ à l'arrivée. Les bagages peuvent être déposés étiquetés (étiquette au dossard) à la station inférieure de la sillerbahn et récupérés à la station supérieure Sillerenbühl.

c) Cantine de fête
L'organisateur ne tient pas de cantine de fête.

d) Zone de départ
Le départ est donné à un bloc pour les actifs et un pour la catégorie U20.

e) Zone d'arrivée
Pour éviter des rassemblements, les Finisher sont tenus de quitter immédiatement la zone d'arrivée après avoir reçu le ravitaillement.

f) Remise des prix
Les remises des prix pour les trois premiers classés par catégorie se déroulent immédiatement après la ligne d'arrivée. Veuillez faire attention aux annonces du speaker.

g) Vestiaires/Douches
Il n'y a ni vestiaires ni douches à disposition. Les participants sont priés de venir rechangés.

h) Toilettes
Il y a suffisamment de toilettes à disposition, qui sont régulièrement nettoyées et désinfectées.

i) Ravitaillement
Des boissons dans des gobelets sont proposées aux postes de ravitaillement. Les aides portent des masques de protection et des gants et posent les gibelets sur la table où les coureurs peuvent se servir. Il y a suffisamment de poubelles à disposition. On renonce aux éponges pour se rafraîchir.

4. Aides et autres personnes impliquées dans l'organisation

a) Nombre
Les engagements d'aide sont réduits au minimum absolu.

b) Équipement
Tous les aides sont reçoivent des masques de protection, ceux de la zone de ravitaillement reçoivent en plus des gants. Des produits de désinfection sont également à disposition. Les aides qui ne peuvent pas respecter la distance minimale de 1.5m doivent porter un masque. Les zones suivantes sont principalement concernées :

- Samaritains
- Réception/retour des bagages
- Point Info / Objets de valeur
- Aide au départ
- Tous les postes de ravitaillement
- Remise des billets pour le retour
- Remise des sacs de participation
- Remise des T-Shirts

c) Respect des mesures de protection
Les aides sont informés sur les mesures de protection avec la convocation des aides. Par ailleurs le chef de poste instruit ses aides sur place.

5. Spectateurs / Accompagnants

a) Bases
Les règles des rassemblements sportifs dans l'espace public sont applicables dans le secteur public le long du parcours. Les spectateurs/trices sont personnellement responsables du respect des mesures de protection de l'OFSP. Nous renonçons aux offres pour spectateurs/trices dans la zone publique.

b) Accompagnants
Les éventuels accompagnants/es doivent être enregistrés via formulaire web sur le site Swiss Running. Les athlètes sont priés de venir avec le moins d'accompagnants possible.

c) Spectateurs dans les zones de départ et d'arrivée
Nous prions les spectateurs d'éviter les zones de départ et d'arrivée. Il n'y a pas d'infrastructure à disposition pour les spectateurs.

6. Information

Des affiches et panneaux d'information relatifs aux règles et mesures de précaution en vigueur seront installés. Les participants/es, aides et autres personnes impliquées dans l'organisation reçoivent au préalable des instructions sur les mesures de protection en vigueur. Des informations Covid-19 seront régulièrement annoncées par haut-parleur.

7. Responsabilités

a) Organisateur

Le CO de Vogellisi Berglauf élabore un concept de protection et met en œuvre les mesures sur place. Le président du CO, Jonathan Schmid est désigné comme chargé du corona (079 245 19 98).

b) Responsabilité propre

Les participants/es, aides, spectateurs>/trices, employés/es des médias, sponsors et partenaires agissent sous leur propre responsabilité et de manière solidaire, envers eux-mêmes, envers tous les autres participants et envers l'événement